

13/02 Inondations, les Jeunes Agriculteurs appellent à un assouplissement des règles

jeudi 13 février 2014, par [lpe](#)

"Depuis quelques années les inondations se multiplient, causant des dégâts importants sur les populations et les espaces urbains et agricoles. Ces dégâts entraînant par voie de conséquence des pertes économiques et matérielles. Le mois de janvier écoulé ne fait pas exception : en Poitou-Charentes, on observe 50 % de précipitations en plus par rapport à une année normale. Les agriculteurs gèrent traditionnellement les cours d'eau afin de réguler cet excès de pluviométrie et prévenir les inondations. Or la réglementation environnementale, les contraintes imposées par la police de l'eau et les coûts pour réaliser les démarches administratives nécessaires rendent, aujourd'hui, impossible l'entretien des cours d'eau par les agriculteurs.

Nous demandons donc une simplification des démarches administratives.

Nous souhaitons une gestion intelligente qui tienne justement compte du savoir-faire des agriculteurs, pas des règles aveugles et inadaptées.

C'est pourquoi nous demandons aujourd'hui :

- Des clarifications : il faut savoir ce qui est un cours d'eau et ce qui ne l'est pas une bonne fois !
- De la réactivité : les agriculteurs, les riverains, les maires qui veulent entretenir tel fossé, tel canal... ont besoin d'autorisations dans des délais raisonnables !
- De la clarté : les agriculteurs, les riverains, les maires qui veulent entretenir doivent savoir ce qu'ils peuvent faire !"